

SMAIL AMGHROUS ET SLIMANE BEDRANI

## La compétitivité de l'aviculture algérienne

Au cours des années d'économie administrée, les politiques publiques mises en œuvre en Algérie en matière d'aviculture ont permis d'augmenter la consommation des protéines animales grâce à la constitution d'un secteur public important. A partir de l'application du PAS en 1994, la filière avicole a continué à se développer -à l'abri d'un marché encore très protégé- avec une plus grande participation du secteur privé. Cependant, face à la mondialisation, elle reste très fragile. En effet, au moment où les filières étrangères, principalement américaines, brésiliennes et européennes ont atteint leurs vitesses de croisière, la filière algérienne quant à elle, est loin d'être compétitive. Elevages trop petits pour bénéficier d'économies d'échelles, surconsommation d'aliments, mortalité forte sont les principaux facteurs qui expliquent ses coûts élevés. Cependant, certains éleveurs pourraient sans trop de peine se mettre à niveau et supporter une certaine concurrence.

### Mots clés :

Algérie, filière avicole, mondialisation, compétitivité, productivité

### Abstract

During the years of administrated economy, public policies implemented in Algeria as regards to the poultry farming, increased the consumption of animals protein through the constitution of an important public sector. Starting from the SAP implementation in 1994, the poultry farming sector continued to grow – under the cover of a still highly protected market – with a greater private sector involvement. However, faced with the globalization, it remains very fragile. In fact, when the foreign branches, mainly american, brazilian and European reached their cruising speed, the algerian industry remains far from being competitive. Livestock too small to benefit from economies of scale, overconsumption of food, high level of mortality are the main factors behind the high costs. Nevertheless, some poultry farmers could upgrade without too much trouble and bear a certain competition.

### Key words :

Algeria, poultry sector, globalization, competitiveness Productivity

## ملخص

خلال إدارة الاقتصاد تنفيذ السياسات العامة في الجزائر في مجال الدواجن قد زاد من استهلاك البروتينات الحيوانية من خلال تشكيل القطاع العام هام. انطلاقا من تطبيق نظام تقييم هيكل في عام 1994، تبرز الدواجن استمرت في النمو -- تحت حماية السوق لا تزال محمية جدا -- مع زيادة مشاركة القطاع الخاص. ولكن، في مواجهة العولمة، وإنما لا تزال هشة للغاية. وفي الواقع، عندما الفروع الخارجية، الأميركية أساسا، والبرازيلي الأوروبية قد وصلت إلى أقصى درجات التطور القطاعات الجزائرية في غضون ذلك، لا تزال بعيدة عن المنافسة. صغر حجم الورشات لا يساعد من الاستفادة من اقتصادات الجداول، والإفراط في استهلاك الأغذية الوفيات المرتفعة هي العوامل الرئيسية وراء ارتفاع التكاليف. لكن إن بعض المزارعين يمكن دون صعوبة لرفع مستوى المنافسة.

### كلمات المفتاح :

الجزائر، قطاع تربية الدواجن، العولمة، المنافسة، الإنتاجية

## JEL CLASSIFICATION : O13, O55.

### INTRODUCTION

Au début des années 1970, les planificateurs algériens, devant le déficit important<sup>[1]</sup> en protéines animales dans la ration alimentaire, ont décidé de miser sur l'aviculture intensive pour le combler, compte tenu du fait que celle-ci échappe aux contraintes climatiques et du fait de la rotation rapide de son cycle de production. Le développement de la filière avicole en Algérie a permis une augmentation sensible de la consommation de viande de poulet de chair. Cette dernière, est passée de 0,82 kg/hab/an en 1972 à 9,18 kg/hab/an en 1986 (Fernadji, 1990) puis à 9,70 kg/hab/an. (FAO, 2005). Comparativement à d'autres pays, l'Algérie reste, en matière de consommation, loin derrière les USA, le Brésil, et l'UE qui ont enregistré en 2003 respectivement 51,8 kg/hab/an, 34,20 kg/hab/an et 22,9 kg/hab/an. (OFIVAL, 2004).

Le poids et l'intérêt de l'aviculture dans l'économie nationale se manifestent à travers le nombre d'employés dans la filière. Cette dernière emploie 57 000 personnes et fait vivre près de 342 000 autres dont 20% liées aux entreprises publiques (OFAL, 2001). D'après le recensement général de l'agriculture (RGA) de 2001, on comptait 12 809 exploitations agricoles pratiquant l'aviculture (élevages de poulets de chair) et employant 25 618 personnes<sup>[2]</sup>.

En choisissant de s'insérer davantage dans l'économie mondiale -à travers les accords d'adhésion à la zone de libre échange UE/pays Méditerranéens (déjà effectif depuis septembre 2005) et à l'Organisation Mondiale du Commerce (en cours de négociation)-, et de démanteler ses barrières tarifaires, l'Algérie ne risque-t-elle pas de condamner sa filière avicole et, par voie de conséquence, les économies en devises qu'elle permet de réaliser et les emplois qu'elle procure ? Quels effets ont eu les politiques de libéralisation depuis l'application du PAS en 1994 sur la filière avicole ? Quelles conditions doit remplir celle-ci pour ne pas disparaître ? Quelles politiques publiques préconiser pour l'aider à assurer sa survie ?

Pour répondre à ces questions, on essaiera de tenter une évaluation des politiques publiques dans la filière avicole (segment poulet de chair) depuis la libéralisation de l'économie au début des années quatre vingt dix et d'exploiter les données d'une enquête réalisée en 2003/2004

auprès de 14 éleveurs de poulets de chair au niveau de trois communes (Freha, Aghribs, Timizart) situées dans la wilaya de Tizi-Ouzou[3].

## **1 - ESSAI D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIÈRE D'AVICULTURE**

### **1.1 - Jusqu'à la veille de la libéralisation de l'économie (1994)**

De l'Indépendance à 1969, l'aviculture était essentiellement fermière. La production avicole reposait sur l'élevage familial et ne couvrait qu'une faible partie de la consommation, celle-ci étant d'environ 250 g/hab/an de viande blanche (Fernadji, 1990).

La faiblesse des performances enregistrées pendant la période 1969-1979 d'une part, la croissance démographique d'autre part, ont contraint les pouvoirs publics à adopter une autre stratégie pour faire face à la progression de la demande. C'est ainsi que des réformes ont été mises en œuvre au début des années 80 dont le but était la remontée des filières avicoles par l'implantation de l'ensemble des maillons industriels de la filière (sauf la production de grands parentaux). Ainsi, l'Office National d'Aliments du Bétail fut chargé de produire des aliments pour bétail alors que les autres fonctions furent attribuées à d'autres offices publics (ORAC, ORAVIO, ORAVIE), qui s'appuyaient sur des coopératives avicoles de wilaya (COOPAWI) pour l'approvisionnement des éleveurs en intrants, pour la collecte des produits finis et pour l'assistance technique aux éleveurs. En outre, beaucoup de subventions ont été octroyées au secteur privé, par ailleurs encouragé par un taux de change très favorable à l'importation de biens d'équipement avicoles et de matières premières, une détaxation totale de l'activité avicole, des taux d'intérêt bancaires très bas (2%, 3,5% et 4% respectivement pour les crédits à long terme, moyen et court termes (ITPE, 1993)).

Cette stratégie a certes permis un accroissement de la consommation par tête de 1083% entre 1972 et 2004, mais elle a accentué le recours aux marchés mondiaux pour l'approvisionnement des entreprises en intrants industriels (inputs alimentaires, matériels biologiques, produits vétérinaires).

### **1.2 - Après la libéralisation de l'économie et le PAS (1994)**

#### **Les politiques suivies**

Les réformes, imposées par le FMI et la Banque mondiale en 1994 dans le cadre du Programme d'Ajustement Structurel, consistent à désengager l'Etat de la gestion directe de l'économie, à prendre des mesures tendant à freiner la croissance de la demande en produits importés, à privatiser le secteur économique public et à favoriser le secteur privé.

Sur le plan de la filière avicole, les réformes en question s'articulaient principalement sur les mesures suivantes :

- La levée du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur des intrants et équipements avicoles,

- La réduction des droits de douanes de 45% en 1999 à 30% en 2006 pour le poulet de chair, de 45% en 1999 à 5% en 2006 pour les poussins d'un jours «chair»,
- La suppression des subventions aux intrants, aux équipements et au crédit (les taux d'intérêt sont passés à 15%, 16% et 18% respectivement pour les crédits à court, moyen et long termes (ITPE, 1993))[4],
- La dévaluation de la monnaie qui a rendu plus onéreuses les importations d'équipements et de matières premières pour l'aviculture (le dinar a perdu environ la moitié de sa valeur par rapport au dollar américain entre 1994 et 1998).
- La suppression de la défiscalisation de l'activité avicole.

Parmi les politiques structurelles demandées dans le cadre du PAS figure la privatisation des entreprises et offices publics. Ces derniers ne sont pas encore privatisés en 2006. Ceci s'explique sans doute par la forte résistance des cadres et autres salariés du secteur public avicole, les premiers parce qu'ils savaient ne plus retrouver leurs pouvoirs après la privatisation, les seconds parce qu'ils craignaient des dégraissages massifs (ce qui ne pouvait manquer d'arriver vu la pléthore de personnels dans toutes les entreprises publiques). Néanmoins, le secteur public avicole a été profondément restructuré: démantèlement des offices régionaux dont les unités de production sont transformées en entreprises commerciales filiales de l'ONAB qui lui-même perd le statut d'EPIC pour devenir société anonyme, intégration de toutes les entreprises avicoles publiques dans un holding (Holding Agro-Divers) dont tout le capital social est détenu par l'Etat (Ferrah, 2005).

## **Les effets des nouvelles politiques suivies sur les secteurs publics et privés**

### **L'industrie des aliments pour l'aviculture**

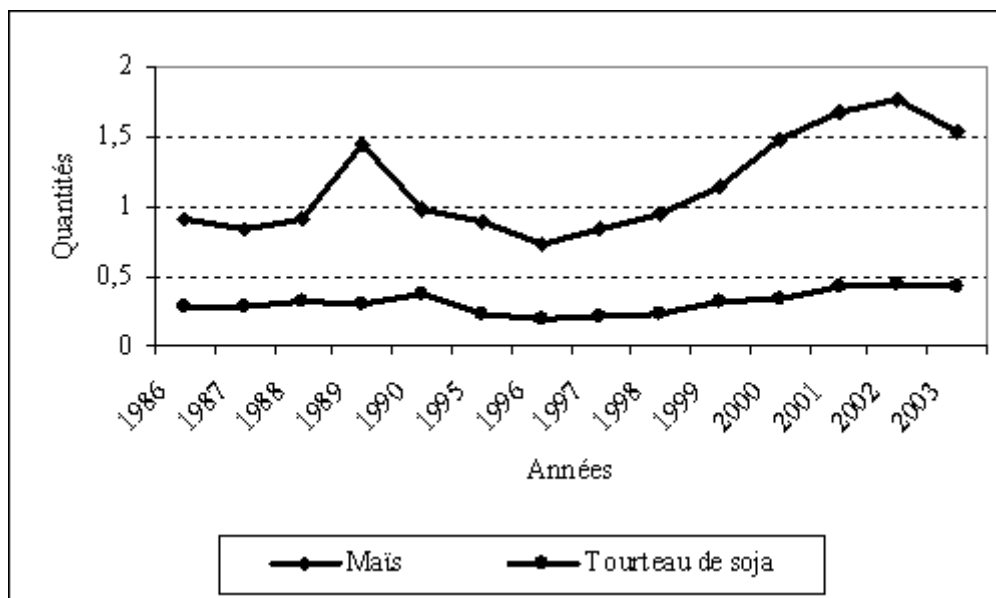
L'industrie des aliments de bétail en Algérie fonctionne sur la base de matières premières importées (maïs, tourteaux de soja, condiments minéraux vitaminés) qui constituent l'essentiel de la structure des aliments composés, fabriqués par les entreprises publiques et privées. Malgré la dévaluation de la monnaie et la disparition des subventions, les importations de matières premières, après avoir fléchies au cours des deux premières années d'application du PAS, recommencent à augmenter dès 1998. Cela s'explique par plusieurs facteurs. Le premier est le maintien de la demande de poulet par une population qui reste encore en croissance forte. Malgré la hausse de son prix à la consommation, la viande de poulet reste de loin la moins chère des viandes. Le deuxième est la pérennisation du secteur public avicole dont les déficits continuent d'être supportés par l'Etat pour des raisons de maintien de l'emploi et de tranquillité sociale. Ce secteur continue donc à importer sans beaucoup se préoccuper de rentabilité, tout du moins jusqu'aux années 2000. Le troisième facteur se trouve dans le renforcement du secteur privé qui profite de la libéralisation du commerce extérieur pour se lancer dans les importations de matières premières afin

d'alimenter le nombre croissant de ses unités de production. Ses parts moyennes estimées entre 2000 et 2003 sont de 70,5% et 60,5% respectivement pour les importations de maïs et de tourteau de soja. Sa part dans la production d'aliments est passée de 25% en 1989/1990 à 34% en 2000.

La libéralisation a eu aussi des effets sur les prix et la qualité des aliments avicoles. Les prix pratiqués par le secteur privé sont plus élevés que ceux du secteur d'Etat du fait que ce secteur ne dispose généralement que de petites unités (absence d'économies d'échelle) et du fait que le secteur public n'a pas investi suffisamment pour faire face à la croissance de la demande[5]. Par ailleurs, le privé néglige la qualité des aliments, profitant de l'ignorance en la matière des nombreux petits aviculteurs, cela entraînant une diminution de la rentabilité des élevages. Cette réputation du secteur privé va entraîner un accroissement de la demande adressée au secteur public (vu la qualité de ses produits) mais dont celui-ci ne bénéficie guère en matière de rentabilité parce qu'il maintient ses prix relativement stables (toujours pour des raisons sociales)[6].

Enfin, la libéralisation a entraîné une baisse relative de la production d'aliments avicoles du secteur public au profit du secteur privé. La part de ce dernier, est passée d'environ 34% en l'an 2000 à 50% en 2004/2005 (OFAL, 2000; Ferrah, 2005).

Graph 1 : Les importations de maïs et tourteaux de soja



**Le matériel biologique : une remontée lente de la filière, peu d'économies d'échelle**

En Algérie, le processus de production du matériel biologique[7] en est encore à un stade embryonnaire. Le segment de sélection/ multiplication des souches n'existe pas. Toutefois, on assiste à un déclin graduel des

importations en intrants biologiques de base (œufs à couvrir). Cette situation s'explique par la mise en œuvre progressive du processus de remontée de la filière, principalement par l'aviculture publique.

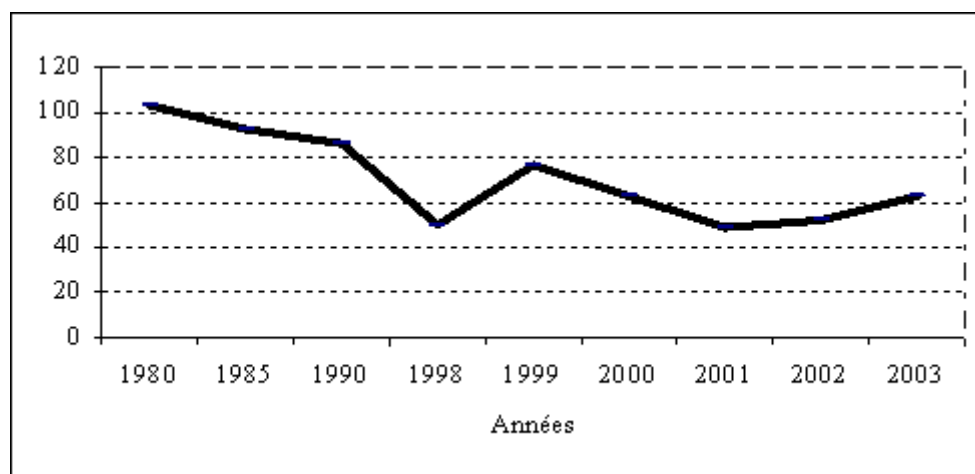
La production locale en intrants biologiques est réalisée par des entreprises publiques et privées. Les premières dominent dans l'élevage des reproducteurs "chair" et les secondes dans l'accoupage "chair" (cf. tableau 1). La plus grande proportion de la production du secteur privé de reproducteurs "chair" (74%) provient de petites unités (capacité inférieure à 10 000 sujets), ce qui pose des problèmes en matière de niveau des coûts de production. Il en va de même pour la production du secteur privé d'œufs à couvrir dont 70% sont issus de petites unités (capacité inférieure à 10 000 sujets)

**Tableau 1 : Structure de l'industrie du matériel biologique**

Désignation	Entreprises publiques		Secteur privé	
	Nombre d'unités	Millions sujets/an	Nombre d'unités	Millions sujets/an
Élevages de reproducteurs chair	16	1,07	161	2,5
Accoupage chair	16	140	163	284

Source : OFAL 2003

**Graph 2 : Evolution des importations d'œufs à couvrir (millions d'unités)**



**Tableau 2 : Structure des élevages privés des reproducteurs "chair" en Algérie**

Catégorie de taille des élevages	Elevages		Capacité d'élevage	
	Nombre	%	Sujets (millions sujets/an)	%
<2000	7	4	16200	1
2001-4000	19	12	59600	3
4001-6000	53	33	301450	14
6001-8000	33	20	232600	11
8001-10000	8	5	70500	3
Plus de 10000	41	26	1479000	68
Total	161	100	2519350	100

Source : ESCAVI 1999 (enquête «structure et capacité de production», citée in OFAL 2001).

**Tableau 3 : Structure de l'industrie privée d'accoupage en Algérie**

Catégories (œufs à couvrir)	Couvors		Capacité instantanée d'incubation (unités)	
	Nbre	%	Œufs à couvrir	%
<100000	114	70	5 222 932	37
100001-200000	27	17	3 315 300	23
200001-600000	22	13	5 592 261	40
Total	163	100	14 130 493	100

Source : ESCAVI, 1999 (enquête « structure et capacité de production », citée in OFAL 2001).

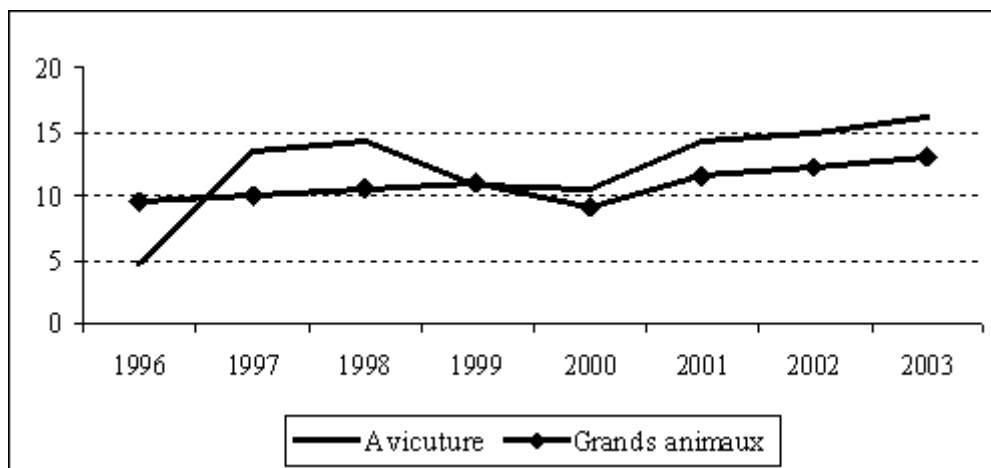
### Les produits vétérinaires : maintien de la dépendance mais concurrence accrue

La libéralisation n'a pas d'effet sur l'industrie des produits vétérinaires qui reste encore très peu développée. L'approvisionnement des élevages se fait essentiellement par des importations, la production nationale ne représentant que 17% de la consommation en produits vétérinaires et en vaccins (OFAL, 2000). Une joint-venture a cependant été créée à la fin des années quatre vingt dix entre le groupe public ONAB et la firme Pfizer pour la fabrication de condiments minéraux vitaminés (CMV).

La valeur des quantités importées en 1996 était de 4,73 millions US\$; elle est passée à 16,14 millions US\$ en 2003, soit une progression de 241% sans que cela entraîne une pression des pouvoirs publics pour la création d'autres joint-ventures afin de développer l'industrie nationale.

**Graphe 3 : Evolution des importations de produits vétérinaires (millions US \$)**





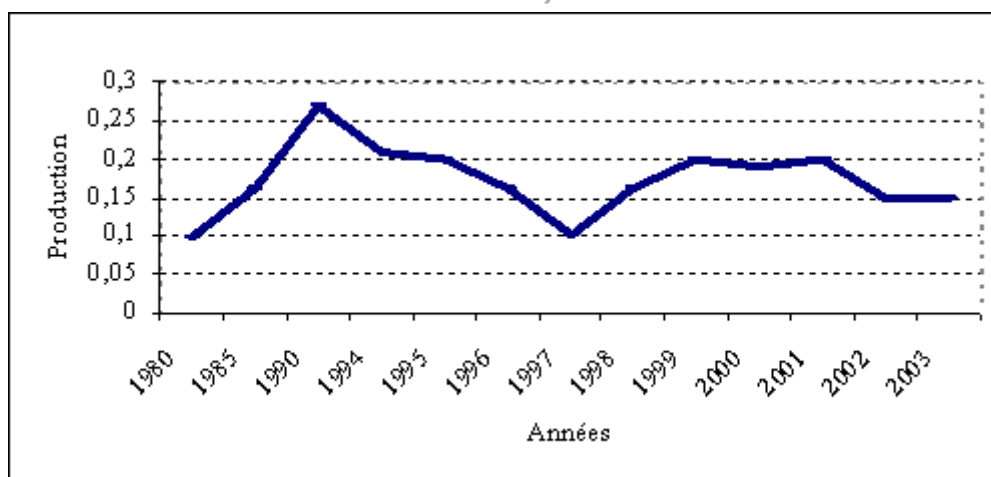
Si la libéralisation n'a eu que peu d'effets sur l'intégration des produits vétérinaires, elle a fouetté la concurrence entre les vendeurs : le nombre d'établissements de vente en gros des produits vétérinaires est passé de 13 en 1994 à 101 en 2000.

Pour ce qui est des équipements avicoles, le segment est dominé par les importateurs (58 entreprises en 2001 contre 45 entreprises produisant localement). Là aussi, la politique de l'Etat n'a pas cherché à favoriser explicitement la fabrication locale d'équipements pourtant d'un niveau technologique relativement modeste.

#### Les effets sur les segments production, transformation, distribution

De 1980 à 1990, la production de viande blanche a connu une croissance remarquable (cf. graphe 4) qui s'explique par les politiques suivies à l'époque en matière de production (exonération des impôts, faibles taux d'intérêts, facteurs de productions subventionnés et un pouvoir d'achat de la population relativement élevé). De 1990 à 1997, la production a régressé subissant les conséquences des réformes engagées (renchérissement des inputs, diminution de la consommation...). A partir de 1997, elle reprend à la hausse jusqu'en 2001, mais sans atteindre son niveau de 1990.

Graphe 4 : Evolution de la production de viande de poulet (millions de tonnes)



Source : MADR, FAO.

Les effets de la libéralisation et du PAS sur la structure de l'aviculture ne semblent pas avoir été remarquables du point de vue de la rationalisation des élevages, de la transformation et de la distribution. Ainsi, les résultats du recensement général de l'agriculture (RGA) réalisé en 2001, indiquent la présence de 12809 élevages de poulet de chair avec une moyenne de 3063 sujets par éleveur. Ils montrent une relative concentration des élevages dans l'espace puisque 58% des élevages et 68% du nombre total de sujets se trouvent dans 13 wilayas seulement (sur 48) dont 5 situées à l'Est du pays (Sétif, Bordj Bou Arréridj, Oum el Bouagui, Mila, Batna), 6 dans la région centre (Béjaia, Tizi-Ouzou, Bouira, Boumerdés, Alger, Blida) et 2 à l'Ouest (Oran, Tlemcen). La wilaya de Tizi-Ouzou dispose du plus grand nombre d'élevages de poulets de chair à l'échelle nationale avec 1229 unités. Vient en deuxième position, la wilaya de Sétif avec 1142 unités. En terme de structure juridique, le secteur privé domine désormais dans l'élevage du poulet de chair avec une capacité de production de 230000 tonnes par an contre 13000 tonnes dans le secteur public.

L'industrie d'aval de la filière avicole est peu développée. L'activité d'abattage est accaparée par le secteur privé avec une capacité d'environ 179000 tonnes par an soit 54% des capacités totales. Ce secteur réalise une production d'environ 156000 tonnes par an de poulets abattus soit 92% de la production nationale. Les techniques mises en œuvre par les abattoirs sont globalement rudimentaires (scarifiage, échaudage et plumaison réalisés manuellement) (OFAL 2001).

**Tableau 4 : Structure du potentiel d'abattage et de production des viandes blanches en Algérie en l'an 2000**

	Capacité d'abattage		Production	
	Tonnes/ an	%	Tonnes	%
Entreprises publiques	154 703	46	12916	7,6
Entreprises privées	179 154	54	156266	92,4
Total	333 857	100	169182	100

Source : OFAL 2001.

La découpe et la transformation des viandes avicoles restent aux stades embryonnaires tant au niveau des entreprises publiques que privées. Selon le Centre National du Registre de Commerce (CNRC), il existerait 230 opérateurs spécialisés dans la fabrication des conserves des viandes blanches, généralement de toute petite taille.

Le commerce de gros est peu concentré et donc sans doute à coûts élevés. 266 opérateurs privés (dont seulement 12% sont des personnes morales) interviennent au niveau des principales régions de production sur des places érigées en véritables bourses des produits avicoles (Boudouaou, El Harrach, Draa ben Khedda...) (OFAL, 2000).

**Tableau 5 : Opérateurs privés impliqués dans le commerce des produits avicoles en Algérie en l'an 2000**

Activités	Persomnes physiques	Persomnes morales	Total
Commerce de gros de volaille, œufs et de lapins	235	31	266
Commerce de détail de volaille et d'œufs exercé à l'étal	270	/	270
Marchands ambulants de volaille et de lapins au niveau des marchés communaux	886	/	886
Marchands ambulants d'aliments de bétail et de volaille	336	/	336
Commerce de détail de viande de volaille	7135	43	7178
Commerce de détail de volaille, œufs et lapins	2141	9	2150

Source : OFAL 2001 d'après les statistiques du CNRC 2000.

Comme le montre le tableau ci-dessus, le commerce de détail est assuré par environ 11000 opérateurs, ce qui donne un ratio de 41 détaillants pour 1 grossiste. Cela renseigne sur l'état d'éclatement et de fragmentation du circuit de distribution, contrairement à ce qui se passe dans les pays développés où la grande distribution domine et permet de réduire les coûts de distribution (transport principalement).

## 2 - ETUDE DE CAS : RÉSULTATS D'UNE ENQUÊTE EN KABYLIE

Dix années après la mise en application du PAS, il nous a semblé utile de voir l'état de l'élevage avicole et d'essayer de mesurer son degré de compétitivité par rapport aux élevages des pays pilotes en ce domaine.

### 2.1 - Présentation de l'enquête

La wilaya de Tizi Ouzou, comportant le plus d'élevages avicoles, a été choisie pour effectuer l'enquête. Celle-ci s'est déroulée en 2003/2004 dans trois communes (Fréha, Timizart et Aghribs) où sont localisés au total 40 éleveurs. La commune de Fréha, située dans la vallée de Sébaou, présente un climat très chaud en été et ne permet donc pas l'élevage durant cette saison du fait de l'absence de climatisation des bâtiments d'élevage. Les deux autres communes n'ont pas cet inconvénient du fait de leur altitude plus élevée.

Un échantillon de 14 exploitations a été tiré au hasard (soit 35% de la population mère), chaque éleveur a reçu une fiche technique de suivi d'élevage sur laquelle sont inscrites les dates, les mortalités, les quantités d'aliments distribuées. Tous les 15 jours, les fiches sont vérifiées, et, à la fin de chaque bande, on les récupère et un questionnaire final est rempli.

Le tableau n°6 nous montre que la principale caractéristique des élevages enquêtés est leur faible taille : 86% ont une taille inférieure à 4 000 sujets et détiennent 68% des capacités totales de production.

Tableau 6 : Structure de l'échantillon

Catégories	Nombre d'élevage	(%)	capacité instantanée d'élevage	
			Sujets	(%)
1-2000	9	64	12898	42
2001 - 4000	3	22	7990	26
Plus de 4000	2	14	9978	32
Total	14	100	30866	100

Source : Enquête

Comparativement à la structure des élevages privés au niveau national (cf. tableau7), on peut considérer notre échantillon comme étant représentatif puisque 86% des élevages privés ont une taille également inférieure à 4000 sujets et totalisent une capacité de production de 74%.

Tableau 7 : Structure des élevages privés en Algérie

Catégories de tailles	Nombre d'élevages	(%)	Capacité instantanée	
			Sujets	(%)
1-2000	5340	35	8 473 221	19
2001 - 4000	7927	51	24 224 860	55
Plus de 4000	2129	14	11 382 970	26
Total	15396	100	44 081 051	100

Source : ESCAVI 1999(enquête «structure et capacité de production», citée in OFAL 2001).

## 2.2 - Les performances techniques des élevages : des comparaisons parlantes

Le tableau n°8 montre que les performances techniques moyennes des élevages étudiés sont systématiquement bien inférieures à celles des USA, du Brésil et de la France. Les écarts sont particulièrement significatifs pour la mortalité, l'indice de consommation et le nombre de bandes par an. En utilisant l'index de production[8] -variable synthétique qui permet de porter une appréciation globale sur les performances technico-économiques des ateliers avicoles-, on constate que la moyenne des index de production réalisés est de 143, très inférieure à celle des USA, du Brésil et de la France avec respectivement 232, 245 et 242.

Comment expliquer les faibles performances moyennes des aviculteurs enquêtés ?

L'une des principales causes semble être la non-conformité des bâtiments d'élevage aux normes habituellement admises pour les élevages de type industriel. Cela concerne aussi bien les matériaux utilisés pour la construction, que la présence et la qualité de la climatisation. C'est ainsi que 100% des élevages enquêtés n'ont pas de

bâtiments répondant aux normes. La totalité des mécanismes de régulation de la température des locaux employés sont rudimentaires (chauffage à gaz butane). La totalité des ateliers fonctionne avec des systèmes de ventilation statiques qui ne permettent pas une bonne aération de manière à mettre les animaux dans de bonnes conditions.

L'insuffisance dans la formation des aviculteurs et de la politique de vulgarisation est la deuxième cause des faibles performances. C'est ainsi qu'aucun aviculteur enquêté n'a suivi de formation formelle dans le domaine de l'élevage avicole et qu'aucun n'a reçu la visite d'un vulgarisateur pendant l'année de l'enquête.

**Tableau 8 : Approche comparative des performances techniques des élevages enquêtés**

	France	Brésil	USA	Algérie		Différence Algérie/ Brésil
				Enquête OFAL	Notre enquête	
Age (jours)	40	46	46	62	62	1,3
Poids (kg)	1,9	2,3	2,2	2,434	2,533	1,1
Mortalité (%)	5,7	4,6	5	11,48	11	2,4
GMQ (g/j)	48	49,5	47,8	39	41	0,8
Indice de consommation	1,87	1,92	1,96	3,17	3	1,6
Nombre de bandes par an	6,6	6	6	4,8	3	0,5
Index de production (performance)	242	245	232	111	143	0,6

Source : Enquête, OFAL 1999/2000 , Ofival 2003 , ITVAI 2003.

Malgré la faiblesse de la moyenne, on constate que des élevages performants existent: 50% des ateliers enquêtés ont enregistré, en effet, des performances techniques bonnes puisque leurs index de production sont de l'ordre de 150 et plus. Mais, qu'est-ce qui différencie les ateliers performants techniquement de ceux qui ne le sont pas ? Pour répondre à cette question, on a comparé les caractéristiques des ateliers les plus performants avec celles des autres ateliers comme le montre le tableau 9. La différence des performances entre les deux groupes s'explique par la combinaison de plusieurs paramètres à savoir: la mortalité, la consommation des aliments, le GMQ, la durée d'élevage, la durée de vie des bâtiments et équipements, l'importance des charges fixes engagées et la qualité du matériel biologique. Néanmoins, le paramètre le plus déterminant (cf. tableau10) est la consommation des aliments.

En effet, la surconsommation et le gaspillage de l'aliment différencient entre les performances des différents ateliers. La question qui se pose alors est la suivante : qu'est ce qui explique cette surconsommation et le gaspillage de l'aliment ? Le tableau n°9 montre que c'est surtout les conditions d'élevage (bâtiments plus anciens, usure avancée des mangeoires, équipements amortis, faiblesse des charges fixes engagées), qui sont derrière la non performance de 50% des ateliers enquêtés. La faiblesse des charges engagées pour la construction des bâtiments et leur vétusté font que les conditions nécessaires pour un développement normal de l'élevage ne se réunissent pas. Dans ces

conditions, les poulets perdent plus d'énergie pour leur croissance et pour résister aux conditions d'ambiance défavorables. Pour compenser cette énergie, ils consomment plus d'aliment.

Tableau 9 : Caractéristiques des ateliers

Caractéristiques	Groupe1 (IP>1,50)	Groupe2 (IP<1,50)	Ecart
Mortalité (%)	8	14	6
Cons aliment/sujet/cycle (kg)	5,98	7,64	2
GMQ (g)	42	39	-3
IC	2,48	3	0,65
Durée d'élevage (j)	60	64	4
Durée de vie des bâtiments et équipements (an)	7	12	5
Charges fixes engagées (DA/kg vif)	6,44	5,91	-0,53
aliment (DA/kg vif)	58	78	20
Frais vétérinaires engagés (DA/kg vif)	7,31	6,39	-0,92
Frais matériels biologique (DA/kg vif)	26	20	6
Frais main d'œuvre (DA/kg vif)	5,12	4,85	-0,27
Prix aliment DA/kg	2,5	2,4	-0,1
Prix poussin (DA)	65	52	-13

Source : Calculs d'après l'enquête.

Tableau 10 : Matrice de corrélation

	TM	IP	GMQ	Poids	Durée d'élevage	Cons- alim
TM	1	-0,42	0,00	0,17	0,06	0,12
IP	-0,42	1	<b>0,65</b>	0,03	<b>-0,57</b>	<b>-0,90</b>
GMQ	0,00	<b>0,65</b>	1	0,08	<b>-0,84</b>	<b>-0,68</b>
Poids	0,17	0,03	0,08	1	0,46	0,05
Durée d'élevage	0,06	<b>-0,57</b>	<b>-0,84</b>	0,46	1	<b>0,66</b>
Cons. aliment	0,12	<b>-0,90</b>	<b>-0,68</b>	0,05	<b>0,66</b>	1

En gras, valeurs significatives (hors diagonale) au seuil  $\alpha=0,05$  (test bilatéral)

Source : Calculs d'après enquête.

### 2.3 - Les performances économiques des élevages enquêtés

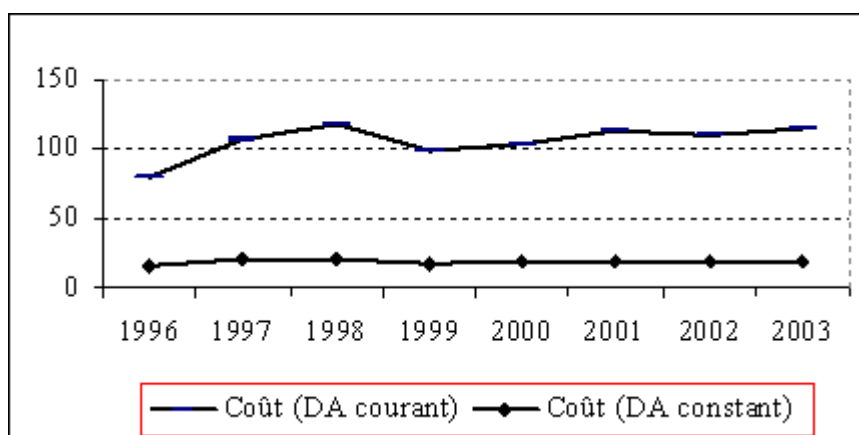
#### Evolution des coûts de production du poulet de chair produit localement

Le développement d'une filière agricole ou d'une entreprise suppose une croissance de la production avec des coûts de production et des prix des produits de plus en plus bas à l'aide de progrès en productivité. Mais cela n'est valable que pour le long terme avec l'introduction de progrès technologiques. Dans le court et moyen terme, en effet, les coefficients techniques de production restent relativement constants. C'est ce que montre le graphique ci-après.

Ceci nous amène à dire que ni les facteurs endogènes (travail, conditions d'élevage...), ni les facteurs exogènes (prix des inputs) influant sur le coût de production ne se sont améliorés.

Comparativement aux pays développés, les coûts de production des produits avicoles en Algérie s'établissent à un niveau assez élevé (cf. tableau 11) et ceci du fait de la faiblesse des performances techniques et de la dépréciation de la monnaie nationale [9] qui renchérit les coûts des intrants importés.

Graphe 5 : Evolution du coût de production au kg du poulet



Source : OFAL, 2001 et enquête.

Tableau 11 : Approche comparative des coûts de production du poulet de chair

Pays/ coûts	Coûts (US\$/kg) (1999)	Coût Algérie / coût étranger	Coûts (US\$/kg) (2001)	Coût moyen Algérie /coût étranger	Meilleur coût de production des ateliers enquêtés/ coûts étrangers en US\$/KG ( 2001)
Brésil	0,37	4,54	0,51	2,58	1,96
USA	0,50	3,36	0,70	1,88	1,43
France	0,68	2,47	0,82	1,60	1,21
Algérie	1,48	/	1,45	/	

Source : Fait à partir des données de l'OFAL, ITAVI et enquête.

Ceci dit, une comparaison des coûts de production des pays étrangers avec le coût de production le plus bas (1US\$/kg) réalisé par un des ateliers enquêté montre bien que les écarts sont compressibles.

### 3 - EVALUATION DES COEFFICIENTS DE PROTECTION NOMINAUX DES PRODUITS AVICOLES ALGÉRIENS

L'évaluation des coefficients de protection nominaux des produits avicoles algériens permet de mesurer le degré de compétitivité des produits domestiques par rapport aux produits européens et américains. Elle permet aussi à l'Etat, en prévision de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC, de mettre en œuvre des politiques pouvant rendre les produits

domestiques plus compétitifs par rapports aux produits étrangers. Les accords d'association de l'Algérie avec l'UE, ratifiés en 2002, stipulent que les droits de douane actuels (30%), connaîtront une réduction de 50% dans un délais de cinq ans à compter de l'entrée en vigueur de l'accord (septembre 2005) et ceci dans la limite d'un contingent tarifaire annuel de 2500 tonnes par an. Pour évaluer le degré de compétitivité des produits avicoles algériens, on a envisagé trois scénarios tout en supposant que les taux de change seraient stables.

### Scénario 1 :

Ce scénario est envisagé en émettant deux hypothèses :

- Stabilité des prix des produits locaux
- Stabilité des frais de transport.

Le tableau 12 montre que même avec une stabilité des prix des produits locaux et une augmentation des prix des produits étrangers, le CPN1 est supérieur à 1. Ceci veut dire que le produit local ne sera pas compétitif par rapport au produit en provenance de l'étranger. Le différentiel prix sera en moyenne de 0,38 euro/kg soit 33 DA/kg. Avec des droits de douane de 30%, une progression des prix des produits étrangers et une stabilité des prix des produits locaux, le CPN2 est inférieur à 1. Le produit local aurait alors un avantage comparatif face au produit étranger.

A l'horizon 2010 (a5 dans le tableau 13), les droits de douane subiront une réduction de 50%, les prix des produits locaux seront légèrement supérieurs à ceux des produits étrangers (CPN = 1,07). Le différentiel prix sera alors de 0,12 euro/kg soit 10,56 DA/kg.

**Tableau 12 : Comparaison entre le prix moyen de viande de poulet entier en provenance de l'UE et le prix moyen du poulet local au niveau de l'un des ports d'Algérie (euro/kg)**

	Avant l'accord	Après l'accord (2006/2010)				
		a1	a2	a3	a4	a5
Prix communautaire <b>[10]</b>	1,42	1,47	1,48	1,49	1,5	1,51
Transport et manutention <b>[11]</b>	0,08	0,08	0,08	0,08	0,08	0,08
Prix CAF hors droits de douane	1,5	1,55	1,56	1,57	1,58	1,59
Prix moyen en Algérie	1,95	1,95	1,95	1,95	1,95	1,95
Ecart	0,45	0,4	0,39	0,38	0,37	0,36
CPN1 <b>[12]</b>	1,30	1,26	1,25	1,24	1,23	1,23
Prix CAF + droits de douane	1,95	2,02	2,03	2,04	2,05	1,83
Ecart	0,00	-0,07	-0,08	-0,09	-0,10	0,12
CPN2 <b>[13]</b>	1,00	0,97	0,96	0,96	0,95	1,07

Source : Calculs d'après enquête.

### Scénario 2 :

Ce scénario est envisagé en émettant deux hypothèses :

- Les frais de transports maritimes évoluent au même rythme que l'évolution des prix des produits avicoles européens;
- Le taux d'inflation en Algérie se maintient à 2%.



Dans ce cas de figure, le tableau suivant montre que sans droits de douane, le CPN est supérieur à l'unité. Le différentiel prix est en moyenne de 0,58 euro/kg soit 51DA/kg. Avec des droits de douane de 30%, un taux d'inflation de 2% et une évolution des prix de transport maritime, le CPN sera supérieur à 1. Le produit local ne sera pas compétitif. A l'horizon 2010, le différentiel prix serait de l'ordre de 0,41 euro/kg soit 36 DA/kg. Il faudrait instaurer un droit de douane d'au moins 22% pour que le produit étranger revienne au même prix que le produit local.

**Tableau 13 : Comparaison entre le prix moyen de viande de poulet entier en provenance de l'UE et le prix moyen du poulet local au niveau de l'un des ports d'Algérie. U : (euro/kg)**

	Avant l'accord	Après l'accord (2006/2010)				
		a1	a2	a3	a4	a5
Prix communautaire	1.42	1.47	1.48	1.49	1.5	1.51
Transport et manutention	0.08	0.0824	0.0829	0.0834	0.0839	0.0844
Prix CAF	1.5	1.5524	1.5629	1.5734	1.5839	1.5944
Prix moyen en Algérie	1.95	2.07	2.11	2.15	2.20	2.24
Ecart	0.45	0.52	0.55	0.58	0.61	0.65
CPN1	1.30	1.33	1.35	1.37	1.39	1.41
Prix CAF	1.95	2.02	2.03	2.05	2.06	1.83
Ecart	0.00	0.05	0.08	0.11	0.14	0.41
CPN2	1.00	1.03	1.04	1.05	1.07	1.22

Source : Calcul d'après enquête.

### Scénario 3 :

Ce scénario est envisagé en émettant trois hypothèses :

- Les frais de transport maritimes évoluent au même rythme que l'évolution des prix des produits avicoles européens.
- Le taux d'inflation en Algérie se maintient à 2%.
- On considère que les éleveurs algériens arrivent à réduire les pertes d'aliment d'un kilogramme par sujet au bout de 5 ans, soit 200g par an. Ceci entraînerait un gain de 9,6 DA/kg pour un sujet de 2,5kg et un prix des aliments de 2400 DA/ql. Cette situation aurait pour conséquence une diminution du prix d'un kilogramme de viande du poulet de 14%, soit 2,8% par an en moyenne.

(Le coût du poste «aliment» représente 60% du coût d'un kilogramme du poulet)[14].

Dans ce cas de figure, le tableau n°14 montre que, sans droits de douane, le produit local ne serait pas compétitif par rapport au produit étranger. Le différentiel prix serait de l'ordre de 0,37 euro/kg en moyenne soit 33 DA/kg. Avec des droits de douane de 30%, un taux d'inflation de 2%, une évolution des frais de transport au même rythme que l'évolution des produits avicoles européens et une amélioration de la productivité des élevages algériens, le CPN descend à 0,92 en moyenne. Le produit algérien serait alors compétitif face au produit européen. A l'horizon

2010, la réduction des droits de douane de 50% par rapport aux droits actuels n'influerait pas sur la compétitivité du produit local (CPN2 = 0,96).

**Tableau 14 : Comparaison entre le prix moyen de viande de poulet entier en provenance de L'UE et le prix moyen du poulet local au niveau de l'un des ports d'Algérie. U : (euro/kg)**

	Avant l'accord	Après l'accord				
		a1	A2	a3	a4	a5
Quantité d'aliment consommé par sujet	6.7	6.5	6.3	6.1	5.9	5.7
Prix moyen en Algérie	1.95	1.96	1.91	1.86	1.80	1.75
Prix communautaire	1.42	1.47	1.48	1.49	1.5	1.51
Transport et manutention	0.08	0.08	0.0829	0.0834	0.0839	0.0844
Prix CAF	1.5	1.55	1.5629	1.5734	1.5839	1.5944
Ecart	0.53	0.49	0.43	0.37	0.30	0.24
CPN1	1.30	1.26	1.22	1.18	1.14	1.10
Prix CAF	1.95	2.02	2.03	2.05	2.06	1.83
Ecart	0.00	-0.05	-0.12	-0.19	-0.26	-0.08
CPN2	1.00	0.97	0.94	0.91	0.88	0.96

Source : Calculs d'après enquête.

Globalement, on peut dire que sans droits de douane et avec les techniques actuelles, les produits locaux ne seraient pas compétitifs dans tous les cas de figure et que la manière la plus efficace pour améliorer la compétitivité des produits locaux est d'améliorer la productivité des élevages algériens tout en réduisant progressivement les barrières tarifaires. Cependant, l'instauration d'un contingent tarifaire de 2500 tonnes par an (1,70% de la production nationale) fait qu'il n'y a pas de craintes à moyen terme sur le devenir de la filière avicole après l'entrée en vigueur des accords d'association Algérie-UE. Concernant l'adhésion de l'Algérie à l'OMC, les négociations sont encore en cours, ce qui ne permet pas d'anticiper l'évolution de la situation. Toutefois, une comparaison des prix entre le poulet provenant du Brésil montre que le différentiel prix peut atteindre 0,73 euro/kg soit 64 DA/kg, tout en tenant compte des droits de douane. Par conséquent, la protection du marché domestique des produits les plus compétitifs au monde (produits brésiliens) nécessiterait l'instauration d'un droit de douane d'au moins 60%. Ceci est bien entendu inacceptable dans le cadre de L'OMC. Celle-ci exige l'instauration d'un droit de douane consolidé pour tout pays adhérent. En Algérie, le droit de douane consolidé demandé est seulement de 30%.

**Tableau 15 : Comparaison entre le prix moyen de la viande de poulet entier en provenance de Brésil et le prix moyen du poulet local au niveau de l'un des ports d'Algérie**

	Frais (euro/kg)
Prix de gros au Brésil en 2003 [15]	0,78
Transport et manutention [16]	0,16
Prix CAF	0,94
Prix de gros en Algérie en 2003	1,95
Ecart	1,01
<b>CPNI</b>	<b>2,07</b>
Prix CAF	1,22
Ecart	0,73
<b>CPN2</b>	<b>1,60</b>

## CONCLUSION

Ainsi, les performances moyennes réalisées en Algérie en matière de production de viandes blanches (poulets de chair) sont très inférieures à ce qui est enregistré dans les autres pays leaders dans le domaine. Ceci constitue à moyen et à long terme une menace pour la production locale. Ceci dit, il y a des ateliers algériens qui réalisent de bonnes performances. Le défi à relever, donc, dans les prochaines années est celui de l'amélioration de la productivité des facteurs de production. Notre travail a montré que la surconsommation de l'aliment au niveau des ateliers d'élevage constitue la principale raison de la non performance des élevages. La réduction de la surconsommation et l'alimentation rationnelle des poulets pourrait améliorer la compétitivité de la filière. Pour ce faire, les politiques qui semblent adéquates à mettre en œuvre sont :

- Le soutien à l'investissement au niveau des exploitations pour agrandir la taille des élevages (économies d'échelle) et moderniser les bâtiments,
- Le soutien aux investisseurs nationaux pour la recherche de partenaires étrangers (particulièrement des pays du Sud avancés dans le domaine) intéressés à développer des élevages industriels,
- La formation des aviculteurs par la vulgarisation,
- Le soutien pour le développement des segments d'aval (abattage, découpe et transformation),
- L'encouragement à une meilleure organisation des producteurs et des circuits d'approvisionnement en inputs et de commercialisation des produits avicoles par le développement des coopératives d'approvisionnement.

Par les mesures citées précédemment, il sera possible de tirer la croissance des inputs (aliments, matériels biologiques, produits vétérinaires...). Par ailleurs, il faudra encourager les stratégies d'intégration par les entreprises d'amont ou d'aval. Cela permettrait de réduire les coûts de production au niveau des exploitations et d'éviter les surcoûts générés par la mise en marché des produits avicoles. Enfin, pour les petits producteurs, le poulet de grain labellisé pourrait constituer une alternative intéressante à l'aviculture pseudo industrielle qu'ils pratiquent avec si peu d'efficacité.

## Références bibliographiques

**AMGHROUS S**, 2005. *"L'impact de l'adhésion de l'Algérie à la zone de libre échange UE/pays Méditerranéens et à l'OMC sur la filière avicole, segment poulet de chair"*. Thèse de magister en sciences agronomiques, INA, El Harrach, Alger.

**BENMIHOUB A**, 2001. *"Les possibilités et les contraintes d'exportation de l'agneau des terroirs steppiques d'Algérie vers le marché français"*. Thèse de magister en sciences agronomiques, INA, El Harrach , Alger.

**FENARDJI F**, 1990. "Organisation, performances et avenir de la production avicole en Algérie", in *Options Méditerranéennes, série A, n° 7*.

**FERRAH A**, 2005. *"Aides publiques et développement de l'élevage en Algérie, contribution à une analyse d'impact 2000-2005"* GREDAAL., Alger.

**ITAVI**, 2002. *"Situation et perspectives des productions avicoles sur le plan mondial et européen"*. Rapport, Alger.

**ITPE**, 1993, *"Bases économiques et techniques de l'industrie d'accoupage « chair et ponte » en Algérie"*. Rapport, Alger.

**OFAL**, 2003. *"Les filières avicoles dans les réformes économiques algériennes (1980-2000)"*. Rapport, Alger.

**OFAL**, 2001. "Observatoire des filières avicoles". Rapports annuels 1999 à 2001, Alger.

**OFIVAL**, 2004. *"Le marché des produits avicoles dans le monde"*. Rapports 2002 à 2004, Alger.

## Notes

---

**[\*]** Attaché de recherche au C.R.E.A.D.

**[\*\*]** Professeur à l'Institut National Agronomique (Alger) et Directeur de recherche au C.R.E.A.D.

**[1]** D'après une enquête effectuée par l'AARDES en 1966-1967, la ration alimentaire d'un algérien contenait 7,8 g/jour de protéines animales, loin de la ration de 16g/jour recommandée par la FAO et l'OMS.

**[2]** Les élevages en Algérie ont une taille moyenne de 3000 sujets/bande. De ce fait, 2 personnes en moyenne suffisent pour faire face aux différentes activités liées à l'élevage. L'un se consacre à l'activité de production proprement dite, l'autre, à l'approvisionnement en aliments, produits vétérinaires... et à la commercialisation du produit.

**[3]** Le choix de la wilaya de Tizi-Ouzou est motivé par le fait qu'elle dispose du plus grand nombre d'élevages à l'échelle nationale, soit 10% des élevages et des sujets élevés (RGA, 2001).

**[4]** Depuis le début des années 2000, les taux se situent autour de 6-7%.

**[5]** En vue de leur privatisation, l'Etat propriétaire interdit depuis 2001 tout investissement aux entreprises publiques.

**[6]** En fait, se développe un marché noir des aliments au profit de certains dirigeants et responsables syndicalistes des unités publiques de fabrication.

**[7]** Le processus de production du matériel biologique passe par les étapes suivantes :

- La sélection et la multiplication de la souche, étape qui comprend trois maillons :
- La sélection de lignée pure,
- L'élevage de grands parentaux : lorsqu'une lignée est fixée génétiquement, elle va être multipliée en un nombre suffisant de sujets dit «grands parentaux»,
- L'élevage de parentaux qui permet la production de reproducteurs chair.
- La production d'œufs à couver chair, qui à leur tour donneront des poussins d'un jour après 21 jours d'incubation.

**[8]** Cet indice est le suivant :  $\text{Index de production} = (\text{gain moyen quotidien} * \text{Viabilité}) / (\text{indice de consommation} * 10)$  avec  $\text{Viabilité} = 100 \% - \text{Taux de mortalité}$ .

On peut classer les ateliers de production, en fonction des index de production en quatre catégories :

- (IP < 50) : performances médiocres
- (50 < IP < 100) : performances techniques moyennes
- (100 < IP < 150) : performances relativement satisfaisantes
- (IP = 150 et plus) : performances techniques bonnes

**[9]** En 1999, 1 euro = 6,18 FF, 1\$ = 67,16 DA). (En 2003, 1 euro = 88DA)

**[10]** Projections de l'USDA.

**[11]** Calculé sur la base des frais de transport maritime de l'agneau d'Alger à Marseille (tous frais compris jusqu'au débarquement), soit 1200\$/14 tonnes. Source : Benmihoub. A, 2001.

**[12]** Coefficient de protection nominal hors droits de douane.

**[13]** Coefficient de protection nominal avec des droits de douane.

**[14]** On doit noter que la consommation d'aliments dans les stations expérimentales en Algérie est en moyenne de l'ordre de 5 kg/sujet. Dans notre région d'étude, la consommation constatée était en moyenne de l'ordre de 6,7 kg/sujet. Cela signifie que la réduction des pertes d'aliments d'au moins 1 kg /sujet est tout à fait possible.

**[15]** Une étude réalisée par l'INRA de France, montre que le différentiel prix sortie abattoir entre l'UE et le Brésil est estimé à 45% au début 2003.

**[16]** Sur la base des frais de transport de viande de poulet du Brésil à Djeddah (0,24 euro/kg), on a estimé que les frais de transport Brésil-Algérie reviendrait à 0,16 euro/kg (la distance entre Brésil et l'Algérie fait approximativement 2/3 la distance entre Brésil et Djeddah).